DLP 14-11-01009549

Service de la Protection des Végétaux

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 25 du 7 août 2001 - 2 pages - Numéro ordre postal : 56

Betteraves

Maladies

Développement important d'oïdium depuis la semaine dernière dans nos parcelles de suivi du sud de la région.

Une intervention devra s'envisager rapidement :

- sur les parcelles qui n'auraient reçu qu'un soufre jusqu'à présent,

- sur les parcelles protégées avec un produit polyvalent il y a plus de 3 semaines.

Maïs

Ravageurs

De rares captures de pyrale ont encore été notées, le vol semble se terminer (voir carte). Un suivi sera maintenu sur quelques sites durant le mois d'août, pour déterminer l'existence au non d'une deuxième génération.

Les pucerons sont rares.

Féverole

Maladies

Les analyses réalisées sur des plantes présentant des nécroses racinaires ou du collet début juillet montrent la présence de différents champignons :

- des Fusarium (ex *Fusarium solani, Fusarium oxysporum..*) déjà détectés les années passées,
- *Rhizoctonia solani,* champignon présent sur plusieurs cultures.

Ces nécroses ont entraîné dans un certain nombre de situations une sénescence prématurée avec les fortes chaleurs enregistrées.

Dans d'autres situations, nous venons de détecter du sclérotinia sur la partie supérieure des tiges (le même que sur pois et colza) avec la présence de sclérotes. Exemples à Jouy le Châtel (aussi bien sur un semis de février qu'un semis d'avril), et à Choisy en Brie.

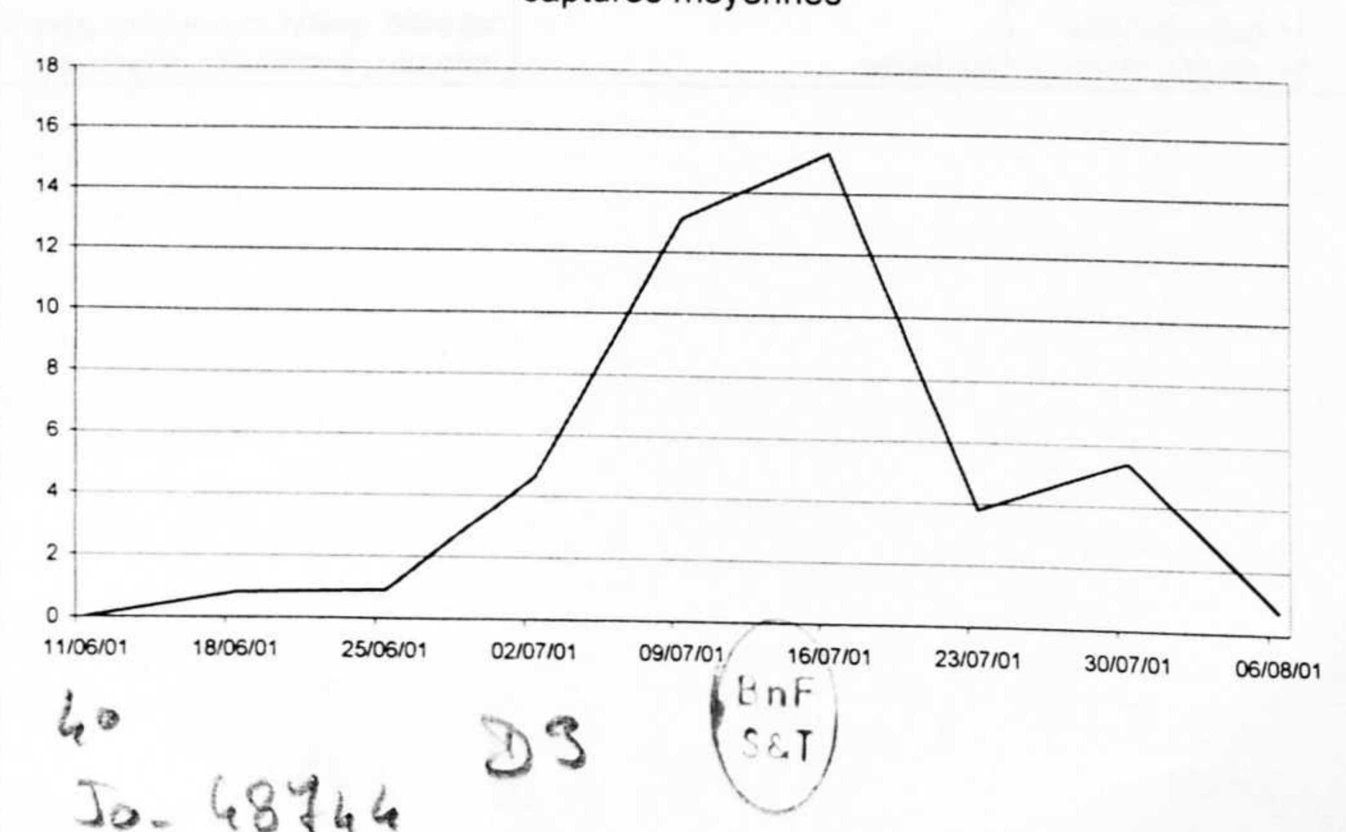


Maïs
Fin du vol de pyrale.

Betteraves
Progression de l'oïdium.

Colza
Infos désherbage.

Pyrale du maïs
captures moyennes



Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique
C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarif Courrier 370 F
Fax 435 F

Colza

Désherbage

La réussite du désherbage du colza est importante pour la culture en elle même, mais aussi pour l'ensemble de la rotation.

Vis-à-vis des dicots, le désherbage du colza repose le plus souvent sur une intervention seule en pré-levée ou sur un programme associant pré-semis et pré-levée (ou post-précoce). Le tableau ci-dessous présente les produits utilisables. Pas de nouveautés.

Nous avons réalisé des observations au mois de juin sur 35 parcelles de la région. Le laiteron est la mauvaise herbe la plus fréquemment rencontrée (11 situations soit 1 sur 3), notamment dans des situations avec seulement du TREFLAN d'appliqué. Ensuite on trouve la matricaire (7 situations), Les autres adventices qui peuvent être mal maîtrisées sont les géranium et le gaillet.

Au niveau des graminées, sur les parcelles ayant reçu un traitement spécifique (ex STRATOS ULTRA ou TARGA D+), le désherbage est satisfaisant. Dans le cas contraire, on retrouve des repousses de céréales, du ray-grass et de la folle avoine. Les vulpins sont assez bien contrôlés.

Sclérotinia

Le CONTANS WG a reçu une autorisation de mise sur le marché vis-à-vis du sclérotinia du colza. Ce produit est à base d'un champignon, *Coniothyrium minitans*. Appliqué en pré-semis incorporé du colza (à 1 kg / ha, mélange possible avec trifluraline ou napropamide), ce champignon va détruire une partie du stock de sclérotes pendant l'automne et l'hiver. Selon la société, un traitement fongicide est encore nécessaire au printemps la 1ère année, par contre sur les colzas suivants, l'application de CONTANS suffirait à prévenir les attaques.

La faible pression de maladie de cette année ne nous permet pas d'avoir des résultats dans nos essais. En outre ce produit doit être jugé sur plusieurs années.

Il constitue une piste intéressante à suivre : moyen biologique de lutte, lutte dans la rotation, économie de traitement.

Internet

Le catalogue des produits phytosanitaires est disponible sur le site Internet du Ministère de l'agriculture et de la pêche. Un certain nombre d'informations sont désormais accessibles :

- le nom des produits autorisés,
- le nom de la société détentrice de l'autorisation de mise sur le marché,
- la teneur en matières actives,
- le classement toxicologique, les phrases de risque (R) et les conseils de prudence (S) adaptés,
- les usages autorisés, et les doses homologuées,
- les limites maximales de résidus, et les délais de traitement avant récolte.

Démarche à suivre :
site www.agriculture.gouv.fr
rubrique alimentation
puis protection des végétaux
cliquez sur e-phy

Tableau herbicides colza

produits	matières actives	stade d'utilisation	principales adventices contrôlées
TREFLAN, BRASSIX,,	trifluraline	pré-semis incorporé (6-8 cm)	coquelicot, véroniques,
DEVRINOL	napropamide	pré-semis incorporé (2-3 cm)	matricaire, laiteron, géranium (sauf le mou)
BUTISAN S	métazachlore	pré-levée ou post-levée précoce	géranium feuilles rondes, capselle, matricaire, coquelicot
NOVALL	métazachlore + quinmérac	pré-levée ou post-levée précoce	gaillet, matricaire, capselle, laiterons,
NIMBUS	mérazachlore + clomazone	pré-levée	gaillet, matricaire, capselle, laiterons, coquelicot,
COLZOR	clomazone + tébutame	pré-levée	capselle, gaillet, laiterons, sisymbre,
COLZOR TRIO	clomazone + napropamide + dimétochlore	pré-levée	capselle, gaillet, coquelicot, géranium feuilles rondes, laiterons, matriciaire, sisymbre,